ACTIVITE DEVELOPPEMENT DE MODULES DE E-LEARNING SUR LE GOUVERNEMENT OUVERT A DESTINATION DE L'ENA

RAPPORT FINAL DE L'EXPERT CONTENU PGO-COTE D'IVOIRE

HLYH Gnelbin Lakoun Charles
hlakoun@yahoo.fr

A. Contexte et justification de l'activité

La Côte d'Ivoire est devenue membre du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO) le 28 octobre 2015. Depuis son adhésion au PGO, notre pays a privilégié l'approche participative et inclusive pour la conduite du processus en impliquant toutes les parties prenantes notamment l'Administration Publique, le Secteur Privé et la Société Civile. Cette approche s'est traduite par l'élaboration de quatre (04) Plans d'Action Nationaux (PAN) respectivement sur les périodes 2016-2018 (PAN 1), 2018-2020 (PAN 2), 2020-2022 (PAN 3) et 2022-2024 (PAN 4).

Le Projet d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (PAGOF) traduit l'engagement de la France à soutenir la transparence de l'action publique au niveau international par un soutien aux pays francophones dans la mise en œuvre de leur plan d'action.

L'objectif général du PAGOF est de soutenir et accompagner les administrations et la société civile (dont les médias) des pays bénéficiaires dans la réalisation de leurs engagements en lien avec le Gouvernement Ouvert afin de respecter les principes du PGO que sont la transparence de l'action publique et l'accès aux données, l'intégrité de l'action publique et des agents publics et l'utilisation des nouvelles technologies en faveur de l'ouverture et de la redevabilité. Il vise également à sensibiliser et soutenir les efforts des pays d'Afrique francophone dans leur démarche d'adhésion au PGO et de renforcer la dynamique régionale du gouvernement ouvert notamment grâce à la mise en réseau et les échanges d'expérience entre pairs.

Dans le cadre de ses missions, le PAGOF conduit une activité de développement de modules de E-learning sur le Gouvernement Ouvert en collaboration avec l'Institut National du Service Public (INSP) de France. L'objectif principal de la mission est de sensibiliser Les fonctionnaires et les futurs fonctionnaires des pays partenaires (Côte d'Ivoire, Sénégal et Tunisie) à la culture de gouvernance que représente le Gouvernement Ouvert. De façon spécifique, il s'agit de créer des modules de formation en e-learning sur les principes du gouvernement ouvert afin que ceux-ci puissent être dispensés à distance par les ENA des pays partenaires.

Pour cette activité, Expertise France via le PAGOF2 mobilise un expert contenu PGO en vue de relire, enrichir et harmoniser le scénario et les contenus du module.

B. Objectif de l'intervention

En appui à l'Institut National du Service Public (INSP), l'objectif majeur de la mission est d'élaborer, de relire, enrichir et harmoniser le scénario et les contenus pédagogiques du module.

De manière spécifique, il s'agira d'apporter un appui technique :

- dans le domaine de l'intégrité de l'action publique et des agents publics, notamment par la conception et la mise en œuvre de programmes de formation sur des sujets tels que l'éthique dans la fonction publique, la prévention de la corruption, la transparence et l'intégrité des agents

publics, ainsi que la promotion d'une culture de l'intégrité au sein de l'administration publique ;

- à l'analyse de la demande de formation : compréhension du contexte, des enjeux, du public cible, du sujet et de la thématique relatifs à la participation citoyenne **;**

- à la Conception du scénario pédagogique : Élaboration d'un scénario détaillé décrivant la structure du module, les séquences d'apprentissage, et les activités proposées, en étroite collaboration avec l'expert pédagogique ENA Côte d'Ivoire et Experts INSP ;

- à la sélection des méthodes d'apprentissage et des outils pédagogiques : Sélection des méthodes et des outils les plus appropriés pour atteindre les objectifs de formation, en collaboration avec l'expert pédagogique de l'ENA Côte d'Ivoire et Experts INSP ;

- à la création des ressources pédagogiques : Développement de supports de cours, de documents, de vidéos, d'exercices pratiques, etc., nécessaires à la mise en œuvre du module, en travaillant en étroite collaboration avec l'expert pédagogique.

C. Résultats attendus

Au terme de la mission, les résultats ci-après sont attendus :

- les contenus de formation sont développés à travers la conception des scénarios et les contenus pédagogiques en spécifiant les séquences d'autoapprentissage (e-module asynchrome) et celles animées en présentiel ;
- les formations sont numérisées à travers la production des e-modules en s'assurant de la qualité de l'ingénierie de formation, des méthodes d'apprentissages et des outils pédagogiques idoines ;
- les e-modules sont livrés à l'ENA Côte d'Ivoire ;
- un mécanisme de suivi de la mise en œuvre des outils pédagogiques et des acquis de formation est mis en place.

D. Méthodologie

En vue d'atteindre l'objectif majeur de la mission qui est de relire, enrichir et harmoniser le scénario et les contenus pédagogiques du module, la méthodologie suivante est proposée :

1. Réaliser une revue documentaire

Cette activité consistera à consulter les documents tels que : les Plans d'actions Nationaux (PAN) OGP, le Plan Stratégique de l'ENA Côte d'Ivoire, la stratégie nationale de renforcement des capacités et la stratégie nationale de lutte contre la corruption. Cette consultation nous permettra d'évaluer la prise en compte des principes du gouvernement ouvert que sont la transparence de l'action publique et

l’accès aux données, l’intégrité de l’action publique et des agents publics et l’utilisation des nouvelles technologies en faveur de l’ouverture et de la redevabilité.

2. Organiser des séances de travail avec les différentes parties prenantes

Il s’agit de rencontrer des points focaux des Administrations, les membres du Comité Technique PGO, la Direction Générale de l’ENA et le Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l’Administration afin d’évaluer les besoins de formation en matière de sensibilisation et de promotion de l’intégrité de l’action publique et des agents publics et l’utilisation des nouvelles technologies en faveur de l’ouverture et de la redevabilité.

3. Identifier les besoins de formation

C’est une étape importante dans le processus de formation. Elle consiste à faire un diagnostic exhaustif pour déterminer avec précision les objectifs de l’action de formation, en prenant en considération les besoins de formation et les attentes des apprenants ou des auditeurs des besoins en termes de demande et à identifier les contraintes et les obstacles majeurs.

4. Faire une analyse des contenus pédagogiques des modules pour s’assurer de la prise en compte ou non des principes et des stratégies du Gouvernement ouvert

En effet les contenus proposés devraient reposer sur les notions fondamentales du Gouvernement ouvert tels que l'éthique dans la fonction publique, la prévention de la corruption, la transparence et l’intégrité des agents publics, ainsi que la promotion d'une culture de l'intégrité au sein de l'administration publique.

L’analyse consistera à interroger les contenus et les objectifs des modules pour s’assurer de leur arrimage aux principes clés du Gouvernement ouvert.

Au cas où l’analyse montre que les principes et les notions clés du Gouvernement ne sont pas suffisamment pris en compte dans les modules, alors les ajustements requis seront réalisés.

5. Développer le design de la formation et les outils pédagogiques

Cette approche consiste à formuler les objectifs pédagogiques opérationnels de la formation, à proposer le dispositif de formation à savoir le lieu de la formation, le calendrier, l’organisation des travaux pédagogiques.

Elle consiste également à définir les méthodes d’apprentissages et d’enseignement, et les supports pédagogiques requis. Ce qui permettra de s’assurer que les méthodes d’apprentissage proposées et les outils utilisés sont adaptés pour les cibles identifiées

6. Faciliter la réalisation des formations

Il s’agit de la réalisation effective de la formation. A ce niveau le consultant facilite et suit la réalisation et l’animation de la formation et s’assure qu’elle est adaptée aux besoins des apprenants ou des auditeurs. Pour cela, il suit le déroulement de la progression pédagogique de la formation, étape par étape à travers les activités et

les interactions pour s'assurer de la cohérence entre les objectifs et les outils mis en œuvre.

7. Réaliser le suivi de la mise en œuvre des e-modules livrés et évaluer les acquis des apprentissages réalisés au regard des objectifs et des résultats pédagogiques planifiés

Il s'agit de mesurer les progrès des apprenants ou des auditeurs et les résultats de la formation dispensée. Le suivi permettra de collecter des données sur la performance des apprenants ou des auditeurs et d'apporter des ajustements en conséquence à partir des évaluations réalisées. L'évaluation de la formation consiste à mesurer l'efficacité, l'impact de la formation et la satisfaction des apprenants au terme de la formation.

Ainsi le suivi de la formation et l'évaluations des acquis aideront à offrir des formations de qualité, adaptées aux besoins spécifiques du public cible bénéficiaire.

E. Déroulé de la Mission

La mission s'est déroulée en trois étapes qui sont :

- La visite d'étude à l'Institut National du Service Public (INSP) Paris-Strasbourg ;
- Le développement du contenu du module sur la participation citoyenne ;
- La phase de relecture des modules.

1. La visite d'étude à l'Institut National du Service Public (INSP) Paris-Strasbourg

Pour mener à bien ce projet, une visite d'étude à l'Institut National du Service Public (INSP) Paris-Strasbourg a été organisée du 16 au 18 avril 2024.

La mission avait pour objectifs de :
- formaliser le cadre de collaboration entre l'INSP et les ENA
- définir et valider avec les ENA les thématiques à couvrir par chaque pays
- définir et élaborer les grands axes des contenus de formation
- convenir des rôles et responsabilités de chaque partie prenante à l'action
- réaliser une séance de travail avec l'équipe dédiée à la numérisation des contenus de formation
- co-élaborer et valider conjointement l'agenda des prochaines étapes.

La mission s'est déroulée en deux (02) parties :

- Première partie du 16 au 17 avril à Paris ;
- Deuxième partie du 17 au 18 avril à Strasbourg

- **Mission à Paris**

La mission à Paris a débuté le mardi 16 avril 2024, par une visite des différentes délégations au siège d'expertise France au 40 Bd de Port-Royal, 75005 Paris. Après

une brève présentation des différentes délégations, quatre allocutions ont été prononcées respectivement par :

- **Madame Tina CAMARA**, Responsable genre et droits humains à Expertise France ;
- **Monsieur Tarik Nesh-Nash**, Coordonnateur Afrique et Moyen orient OGP ;
- **Monsieur Jerôme Guyon**, Adjoint au Directeur des relations internationales à l'INSP ;
- **Madame Nicole Nkoa**, Directrice PAGOF 2.

Tous les intervenants ont relevé le rôle important des Ecoles Nationales d'Administrations (ENA) dans la formation des élites dans les différents pays. C'est pourquoi, ces écoles doivent poursuivre l'excellence et s'adapter à l'innovation. Le projet des modules de formation e-learning sur les principes du Gouvernement Ouvert constitue une opportunité de partenariat entre les ENA des différents pays.

Photo n°1 : Participants à la séance de travail au siège d'expertise France

Les délégations se sont ensuite rendues au siège de l'INSP à Paris pour une séance de travail. Au cours la séance plenière, l'INSP a présenté respectivement la méthodologie et le template des contenus pédagogiques. Après les échanges, les trois délégations ont procédé au choix de leur thématiques dans le cadre du projet de développement de modules de E-learning sur le Gouvernement Ouvert. Les thématiques par pays se présentent comme suit :

- **Côte d'Ivoire** : Participation citoyenne à l'élaboration, l'exécution et l'évaluation des politiques publiques ;
- **Sénégal :** la transparence de l'action publique
- **Tunisie :** Intégrité de l'action publique et des agents publics.

Les délégations se sont ensuite retrouvées en commissions pour affiner les modules choisis. Il s'agissait pour chaque pays de proposer les grandes parties des contenus de formation (le contexte, les objectifs, le public cible, la durée et le format).

La séance de travail du mercredi 17 avril 2024 a permis aux différentes délégations de faire la restitution des travaux de groupes par pays. Cette restitution a été suivie d'échanges.

- **Mission à Strasbourg**

Cette mission a eu lieu du mercredi 18 avril 2024 dans les locaux de l'INSP. Elle permit aux différentes délégations d'avoir une séance de travail avec l'équipe de numérisation. Trois phases ont été retenues :

- Phase 1 : Développement des contenus de formation ;
- Phase 2 : numérisation et production des e-modules ;
- Phase 3 : test et livraison des e-modules.

La mission à Strasbourg s'est achevée par une visite au siège du Parlement Européen.

2. Le développement du contenu du module sur la participation citoyenne

Cette phase porte sur l'ingénierie pédagogique :

- analyse de la demande de formation (contexte, enjeux, public, sujet, thématique…) ;
- identification des objectifs de formation et objectifs pédagogiques ;
- conception du scénario pédagogique et identification des méthodes d'apprentissages et des outils pédagogiques ;
- création des ressources pédagogiques nécessaires ;
- évaluation de la formation dans une optique d'amélioration continue.

Le tableau ci-dessous résume le développement du module sur la participation citoyenne.

N° de séquence – Titre	Objectifs pédagogiques / d'apprentissage	Contenus (points clés à aborder)	Supports pédagogiques envisagés (vidéos, fiches de synthèse, infographies, textes…)
Évaluation de début de formation			
1. Définition des concepts clés	Définir les concepts clés de la participation citoyenne	*Politique publique *Participation citoyenne / démocratie participative *Acteurs clés	Vidéo expert + Infographie + Fiche l'essentiel à retenir (PDF) + Quiz
2. Fondements de la participation citoyenne	*Déterminer les enjeux liés à la participation citoyenne ; *Présenter les intérêts de la participation des citoyens dans le pilotage des politiques publiques *Décrire les contraintes liées à la participation citoyenne	*Enjeux de la participation citoyenne (le pourquoi de la participation citoyenne) *Intérêt et avantages de la participation citoyenne * Les contraintes soulevées par la participation citoyenne	
Évaluation à mi-parcours 40%			
3. Conduite d'une démarche de mobilisation citoyenne	Identifier les différents outils et méthodes de mobilisation citoyenne	*Cartographie des acteurs (niveau local et national)	Encadré : mise en place d'une enquête en RCI

		*Identification des dispositifs de participation citoyenne (budget participatif, enquête plateforme citoyenne) *Définition des modalités de mise en œuvre *Organisation des échanges *Rédaction des rapports des échanges	<u>Co-construction</u> Encadré : Budget participatif en RCI Encadré : convention citoyenne en Afrique
	Mettre en œuvre une démarche de participation citoyenne		Schéma illustratif des modalités d'organisation de la participation citoyenne
	Coordonner l'ensemble des actions menées dans le cadre de la participation citoyenne		
4.Valorisation des contributions des citoyens	Utiliser à bon escient les contributions des citoyens dans le pilotage des politiques publiques	*Prise en compte des résultats de la démarche *Impact de la contribution citoyenne dans la mise en place des politiques publique *Dissémination des recommandations *Information des citoyens (redevabilité)	
5. Évaluation de la démarche de participation citoyenne	Juger objectivement, sur la base critères bien définis, tout le processus mis en œuvre pour aboutir à la participation	*évaluation de la démarche *évaluation des outils utilisés	

		*évaluation des résultats obtenus *évaluation des impacts de la démarche de participation citoyenne	
Pour aller plus loin Encadré			
Évaluation finale			

3. La phase de relecture du contenu des modules

Cette étape a consisté à relire, enrichir et harmoniser le scénario et les contenus pédagogiques du module. Elle a été réalisée en une semaine selon le calendrier suivant :

Modules	Début	Fin
1. Participation citoyenne	07/10/2024	11/10/2024
2. Transparence publique	14/10/2024	18/10/2024
3. Intégrité de l'agent public	21/10/2024	25/10/2024
4. Accès à l'information	Novembre	Novembre
5. Validation des dernières modifications	Fin novembre	Fin novembre

CONCLUSION

Le développement de modules de E-learning sur le Gouvernement Ouvert conduit par le PAGOF en collaboration avec l'Institut National du Service Public (INSP) de France, permettra de sensibiliser les fonctionnaires et les futurs fonctionnaires des pays partenaires (Côte d'Ivoire, Sénégal et Tunisie) à la culture de gouvernance.

En outre, le PAGOF devra mener des missions de suivi-évaluation régulières pour s'assurer de la qualité des e-modules.

Service fait
Nicole NKOA
28/11/2024